

UN NOUVEL HYPERMARCHÉ SUR BAYONNE

Une nouvelle enseigne commerciale va s'implanter au centre de BAYONNE mais dans un endroit vraiment imprévisible.

Cette enseigne qui a déjà un pied dans les pompes funèbres a obtenu l'autorisation de créer un hypermarché sur pilotis au-dessus de l'actuel cimetière de Saint Léon. En effet, l'ACBA, le SCOT et la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) ont validé ce projet d'une surface de 2500 m², l'évêché ayant également donné sa bénédiction.

Ces diverses instances ont été convaincues par l'argumentaire développé, en l'occurrence la nécessité de créer une surface commerciale de cette importance dans une zone de chalandise conséquente dépourvue de cette enseigne ; en plus le fait de couvrir le cimetière par ce nouvel édifice permettra aux proches des défunts d'aller se recueillir par tout temps sans risquer insolation ou rhume.